

**ARRETE N°CAB.MIN/MBB/SGA/GPFP//JSK/035/2009 DU 20 MARS 2009 PORTANT
AGREMENT PROVISOIRE DU CADRE ET DES STRUCTURES ORGANIQUES DU
SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DE LA
NATURE**

DIRECTION CONSERVATION DE LA NATURE

1. Structure

- Directeur-Chef de Service : 01
- Chef de Division : 04
- Chef de Bureau : 12
- Attaché de Bureau ^{ère} classe : 21
- Attaché de Bureau ^{2ème} classe : 17
- Agent de Bureau ^{ère} classe : 12
- Agent de Bureau ^{2èe} classe : 152
- Huissier : 01
- Total : 220

2. Attributions

- Pérenniser les ressources fauniques dans les zones libres, les domaines et réserves de chasse ;
- Assurer une gestion durable des ressources fauniques ;
- Gérer les quotas des espèces de faune et de flore menacées de disparition dans le cadre de la convention CITES ;
- Délivrer les différents permis de chasse et d'exportation ;

Etudier, proposer et appliquer les mesures propres à créer et gérer les réserves naturelles de biosphère.